

DÉMOGRAPHIE

L'immigration dans le Doubs depuis 1851

Alain GAGNIEUX¹, Professeur de lycée en retraite

L'immigration désigne l'entrée de personnes étrangères dans un pays pour y séjourner de manière durable ou définitive. En France, le nombre de personnes candidates à l'immigration est très variable selon les périodes. Si, depuis une dizaine d'années, les pouvoirs politiques tentent de freiner l'immigration, il n'en n'a pas toujours été de même. La France, qui a toujours été une terre d'accueil, a vu plusieurs vagues d'étrangers affluer pour des raisons variables en fonction du contexte historique.

1) Auteur de *Etrangers de chez nous – L'immigration dans le Doubs et à Colombier-Fontaines (1850-1950)*, Service éducatif des Archives départementales du Doubs, Conseil général du Doubs, 2008

Le département du Doubs est une terre d'immigration depuis plusieurs siècles. Comme partout en France, il connut un incessant mouvement de « spécialistes » de toutes sortes et conditions. Certains allaient et venaient : colporteurs, ramoneurs, musiciens, saisonniers agricoles. D'autres suivaient les chantiers ou les coupes forestières : maçons, tailleurs de pierre, terrassiers, bûcherons, charbonniers. Il y a ceux aussi qui s'installaient durablement : horlogers, coiffeurs, éleveurs, domestiques.

À cette immigration traditionnelle s'ajouta progressivement une immigration liée à la mécanisation de l'industrie, à l'exploitation des mines et au développement du chemin de fer.

L'immigration de la deuxième moitié du XIX^e siècle pour redynamiser la démographie

De 1851 à 1886, les recensements de population révèlent un afflux nouveau d'immigrants (figure 1). Au cours de cette période, le nombre d'étrangers du Doubs passe de 6 034 à 15 552. La proportion de la population étrangère du département sera supérieure à celle de la France jusqu'à l'orée des années 2000¹.

Cependant, la France souffre d'un ralentissement

de sa natalité. Sa population a augmenté de 7 % entre 1851 et 1911 alors que sur la même période, celle de l'Europe a progressé de 21 %. L'immigration économique devient donc nécessaire. D'autant plus qu'avec la défaite de 1871, la France a été amputée de l'Alsace-Lorraine. Néanmoins, des industriels alsaciens ont fait le choix de s'installer en France et amènent avec eux capitaux, savoir-faire et personnel. Certains d'entre eux contribueront ainsi au dynamisme d'une industrie franc-comtoise déjà en plein essor avec les Peugeot, Japy et Méquillet-Noblot. En outre, les travaux publics impulsés dès 1879 par le ministre Freycinet, exigent beaucoup de main d'œuvre. Dans le département du Doubs, ce sont notamment le canal du Rhône au Rhin et les fortifications de Besançon et de Pontarlier. Dans le même temps, l'immigration est favorisée en Franche-Comté par le développement du chemin de fer qui ouvre des voies vers la Suisse et l'Italie.

À partir de la fin des années 1870, la France est touchée par la crise économique qui sévit en Europe (1873-1896). Et avec le recensement de 1881, on découvre avec stupeur que le nombre d'étrangers dépasse le million. Il y a dorénavant comme une urgence à réguler les flux migratoires. Un débat public va s'instaurer sur ce qui est devenu le « pro-

1 - Sauf au recensement de 1954

Figure 3 : les étrangers du Doubs par nationalité en 1931 et 2006

Nationalité	Part de la population étrangère en 1931 (%)	Nationalité	Part de la population étrangère en 2006 (%)
Italiens	37,7	Union européenne	22,5
Suisses	32,9	Algériens	18,4
Polonais	11,6	Marocains	15
Espagnols	4	Tunisiens	1,6
Autres européens	7,4	Turcs	14,8
Russes	2,7	Autres	27,7
Africains sujets français	2,2		
Autres	1,5		

Source : SGF, 1931 et INSEE, 2006, Recensements généraux de la population

Suisses (45 %) sont souvent éleveurs et fromagers. Beaucoup ont bénéficié d'un enseignement professionnel ; ils sont par conséquent très appréciés, car peu de paysans français ont reçu une formation comparable. Les Suisses s'arrêtent le plus souvent dans la zone des plateaux où la culture et le climat leur sont familiers.

Les Italiens sont 15 % à travailler dans des exploitations agricoles, alors que 80 % sont employés dans l'industrie. Quant aux Polonais, ils se répartissent dans le Doubs à égalité entre l'agriculture et l'industrie. Les femmes polonaises sont très souvent employées dans les fermes en qualité de servantes, de vachères, où elles souffrent de conditions de travail très difficiles.

Le secteur industriel du département regroupe alors 73 % des étrangers. Une déqualification du monde ouvrier s'opère entre les deux guerres et touche en particulier les immigrants italiens et polonais. Par exemple, la production des automobiles Peugeot à Sochaux est en pleine expansion et les besoins en main-d'œuvre ne cessent d'augmenter. L'instauration du travail à la chaîne en 1927 permet d'embaucher des travailleurs non qualifiés, et, en 1928, environ 2 700 ouvriers immigrants représentent le quart du personnel de l'entreprise².

Cet afflux de main d'œuvre étrangère dans les années 1920 va susciter des mesures de « protection du travail national ». Le contrôle de l'accès des étrangers au territoire français est renforcé : on veut s'assurer que l'immigré est muni d'un contrat d'embauche et qu'il se rend effectivement sur le lieu d'emploi qui lui est affecté.

Crise et stigmatisation...

Mais en 1931 la France est atteinte par la Grande dépression, partie des États-Unis fin 1929. De 1931

à 1936, 500 000 étrangers quitteront la France de gré ou de force. En cinq ans, la population étrangère du Doubs diminue de près de 14 %.

C'est une période funeste pour les immigrants. Et à leur stigmatisation, s'ajoute leur exclusion quand, en 1939, la France se « dote » de camps d'internements. Les étrangers jugés indésirables y sont enfermés, auxquels viennent s'ajouter un

nombre considérable de réfugiés espagnols.

De surcroît, le département du Doubs « accueille » une catégorie particulière de migrants. En effet, le 2 septembre 1944, la 3^{ème} Division d'Infanterie Algérienne (3^{ème} DIA) pénètre en Franche-Comté. Elle est constituée de tirailleurs sénégalais, algériens, marocains et tunisiens, de spahis algériens et de chasseurs d'Afrique. Beaucoup de ces « indigènes » meurent sur le sol du département du Doubs. Ils y sont enterrés, immigrés malgré eux. Les corps de 2 169 combattants ont été regroupés à la nécropole nationale de Rougemont, 1 251 tombes y sont ornées d'une stèle musulmane.

...et reconstruction

Il n'empêche qu'une fois la France libérée, il est forcément question de sélectionner les immigrants sur des critères ethniques, avec des quotas par département. Mais au lendemain de la guerre, il faut relever les ruines, reconstruire, relancer l'appareil de production. Et à nouveau la France manque cruellement de main d'œuvre. En 1946, la population étrangère dans la France métropolitaine s'élève à 1,7 millions, contre 2,2 en 1936. Dans le département du Doubs, elle est passée de près de 25 000 en 1931 à 14 022 en 1946, puis à 11 822 en 1954. En conséquence, et à l'évidence, l'immigration d'Europe du Nord et de l'Est s'avère insuffisante. On devra donc faire appel à un grand nombre de travailleurs étrangers, dont beaucoup seront originaires du pourtour de la méditerranée : 75 % dans le Doubs en 1962, contre 44 % en 1931 (figure 3).

Les considérations idéologiques relatives à l'immigration ont dû ainsi s'effacer devant les réalités de la politique et de l'économie ■

2 - J.-C. Voisin, A. Ferrer, F. VION-DELPHIN et P. PEGEOT, *Histoire de la ville de Montbéliard*, Editions Horvath, 1980, p 123.